

UN REVENU D'AUTONOMIE POUR LES JEUNES

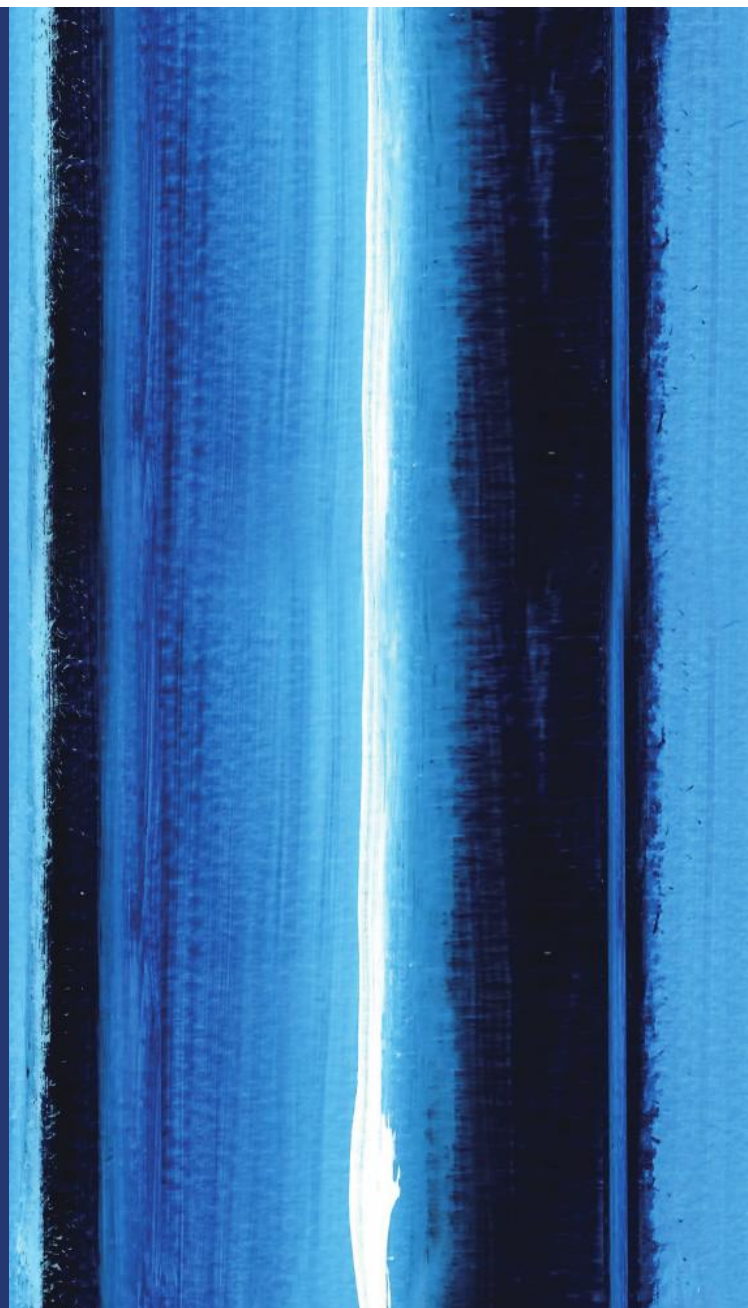
Un enjeu européen ?

Zoé BEDELET

*Sous la direction de
Denis STOKKINK*

NOTES D'ANALYSE | SEPT 22

Participation citoyenne





COMPRENDRE POUR AGIR

UN REVENU D'AUTONOMIE POUR LES JEUNES
Un enjeu européen ?

Zoé BEDELET

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 2

INTRODUCTION 3

I. PRÉCARITÉS ÉTUDIANTES ET INÉGALITÉ DES CHANCES 3

II. LES AIDES PUBLIQUES EXISTANTES : QUELLES LIMITES ? 5

III. VERS UN REVENU UNIVERSEL POUR LES JEUNES : POURQUOI, COMMENT ? 5

BIBLIOGRAPHIE 7

AVANT-PROPOS

La rentrée de septembre 2022 est redoutée par familles et étudiant-e-s tant l'inflation galope. Cela représente une réelle menace pour les personnes en situations de précarité dont font notamment partie nombre de jeunes. Pourtant, depuis plusieurs mois, les alertes se multiplient sur la précarité croissante des jeunes adultes. Ainsi, comment permettre aux étudiant-e-s précaires de pouvoir vivre dignement et d'étudier ou, de se lancer dans le monde du travail, correctement ? Pour La Solidarité- PLS invite à la réflexion sur un revenu d'autonomie pour les jeunes, une piste à étudier, à l'échelle nationale et européenne.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Président de Pour la solidarité

INTRODUCTION

Si la hausse générale des prix en Europe est chiffrée à 8,9% en juillet 2022 selon Eurostat¹, ce sont surtout le logement, l'eau et l'énergie qui ont la plus grosse part dans ce taux en hausse. Les produits alimentaires sont également touchés avec une inflation en juillet 2022 de 9,8% (alimentation, alcool et tabac)². A l'image de leurs voisins européens, les Belges subissent ces hausses de prix comme le montre l'enquête de Test Achats publiée en mai 2022³. La rentrée inquiète et pour cause "43% des personnes interrogées ont indiqué que leur situation financière était aujourd'hui pire qu'il y a un an" indique l'étude. Sans compter qu'un tiers des sondé·e·s déclarait ne plus pouvoir faire face à une augmentation des prix dans les semaines et mois prochains. Or, chacun·e a pu constater que les prix ont continué à augmenter entre mai et août 2022, qu'en sera-t-il en septembre ? Le nombre d'étudiant·e·s, de jeunes en situation de précarité risque d'augmenter. En jeu, le principe de l'égal accès à l'éducation, pour toutes et tous⁴.

Face à ce risque, faut-il instaurer le revenu d'autonomie pour les jeunes ? Selon Philippe Aghion "un revenu universel de formation serait de nature à promouvoir l'autonomie des jeunes en leur donnant les moyens d'agir et de décider de leur avenir"⁵. Un revenu que le·a jeune perçoit directement et qui permet de financer son éducation ainsi que de vivre correctement (manger, se loger, se chauffer, etc.).

I. PRÉCARITÉS ÉTUDIANTES ET INÉGALITÉ DES CHANCES

L'enquête publiée fin 2020 par l'Observatoire de la vie étudiante de l'ULB concernant la situation économique de ses étudiant·e·s⁶ renseigne que si la majorité des jeunes sont dépendant·e·s financièrement de leur(s) parent(s), certain·e·s doivent trouver d'autres ressources. Dans ce dernier cas, le job étudiant côtoie les heures de classe. Certain·e·s répondant·e·s [à l'enquête] affirment que ce travail est indispensable pour vivre. Les difficultés financières auxquelles font face certain·e·s étudiant·e·s varient selon le montant que le(s) parent(s) sont capables de transférer à leur enfant. Se pose alors la question de l'égalité des chances dans la réussite des études et même, dans l'accès aux classes quand une part des élèves doit sacrifier des heures de cours ou de travail personnel pour garder leur job étudiant. C'est ce dont témoigne dans la revue *Bruxelles Infos Sociales* (n°179) Edith, étudiante de 28 ans : " Pour moi, c'était tout simplement impossible de combiner les études et le travail : ce sont deux mondes si différents ! D'un côté, cela donne une motivation : « je ne voulais pas être vendeuse ! », mais au niveau temporel et physique, quand tu rentres à 18h complètement crevée, c'est difficile de se mettre à étudier. Épuisée, tu n'as pas la tête à te mettre dans les bouquins! Et au moment des examens, impossible d'annoncer à son employeur – « finalement, je ne peux pas venir cette semaine ! »⁷ ". Une précarité étudiante exacerbée chez les femmes qui doivent allouer une part de leur budget pour la contraception ou les protections périodiques.

¹ <https://bit.ly/3T5llkS>

² <https://bit.ly/3pM8cGx>

³ Test Achat, enquête publié le 31 mai 2022 "78 % des Belges ont adapté leurs dépenses domestiques selon un sondage de Test Achats" <https://bit.ly/3AEufoX>

⁴ 1er principe inscrit dans le Socle européen des droits sociaux : "Toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité, afin de maintenir ou d'acquérir des compétences lui permettant de participer pleinement à la société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail." <https://bit.ly/3QFgR2s>

⁵ Aghion Philippe (2022), « Un revenu universel de formation serait de nature à promouvoir l'autonomie des jeunes », Le Monde <https://bit.ly/3ciqZWF>

⁶ <https://bit.ly/3c6FZHm>

⁷ voir témoignage p. 5 : <https://bit.ly/3KcwZN9>

La précarité menstruelle :

L'achat de protections périodiques est une dépense fixe, indispensable et coûteuse pour toutes les femmes puisque cela représente un budget compris entre 120 et 144€ par an⁸. Les jeunes femmes doivent intégrer cette dépense qui mène, quand il faut choisir entre un paquet de serviettes ou de pâtes, à ce qu'on appelle la précarité menstruelle.

Dans un sondage publié par la Wallonie et effectué par l'asbl Synergie Wallonie en 2021, sur 4133 femmes interrogées :

- *“3 sur 10 ont exprimé avoir régulièrement des difficultés financières liées à l'achat de leurs protections périodiques ;*
- *63 % seraient soulagées de recevoir des produits périodiques gratuits*
- *28 % ont déjà utilisé autre chose que des protections hygiéniques pour se protéger.”*⁹

Le site inforjeunes.be indique que 350 000 femmes vivent sous le seuil de pauvreté en Belgique et sont, par conséquent, touchées par la précarité menstruelle [article de décembre 2021¹⁰].

Les conséquences de la précarité menstruelle sont tant psychologiques et sociales que sanitaires. Les femmes n'ayant pas accès à des protections sont sujettes à l'isolement pendant leurs menstruations ne se rendant pas en cours ou au travail pour la plupart. Cette précarité peut aussi engendrer une sous-alimentation, des infections dues à des protections de mauvaise qualité ou qui ont été portées trop longtemps.

Pour lutter contre ce facteur de précarisation des jeunes femmes, les pouvoirs publics mettent progressivement en place des mesures. Par exemple, plusieurs pays ont combattu la “taxe rose” (fort taux de TVA sur les protections périodiques) soit en abaissant le taux de TVA comme en Belgique ou en la supprimant (Irlande). Ces mesures emboîtent le pas à des actions associatives ou collectives dans les universités, les lieux de loisirs, etc. qui mettent à la disposition de toutes des protections périodiques.

L'Ecosse est le seul pays au monde à avoir rendu les protections périodiques complètement gratuites. Un exemple à suivre d'autant plus “ à un moment où les gens sont amenés à faire des choix difficiles en raison de la crise du coût de la vie” (Shona Robison, secrétaire du cabinet pour la justice sociale en Ecosse)¹¹.

⁸ <https://bit.ly/3Cgc1sl>

⁹ <https://bit.ly/3Cgc1sl>

¹⁰ <https://bit.ly/3Tcksgk>

¹¹ <https://bit.ly/3R8lOHT>

II. LES AIDES PUBLIQUES EXISTANTES : QUELLES LIMITES ?

Les données sur la précarité étudiante posent évidemment la question des conditions de vie de certain·e·s jeunes et des inégalités produites par une dépendance financière familiale. Pourtant, des aides existent (bourses, allocations familiales, etc.). En Belgique, il existe par exemple la prime scolaire versée chaque année en août, au même moment que les allocations familiales. Celle-ci est distribuée aux familles sans condition tant que l'enfant est éligible (être de nationalité belge ou assimilé et résider sur le territoire). Cependant, cette prime visant à aider les familles dans leurs achats de fournitures ne couvre pas le total des dépenses même si la prime est indexée sur l'inflation. Aussi, beaucoup de pays accordent des bourses à leurs étudiant·e·s dans le besoin, donc selon le revenu de leur(s) parent(s). Comme pour le cas de la prime scolaire belge, ces bourses ne permettent pas de couvrir la totalité des dépenses dans la plupart des cas et encore moins aujourd'hui. En effet, le montant d'une bourse n'est pas proportionnel à la hausse des prix. Par ailleurs, à travers ces aides, la citoyenneté sociale des jeunes repose sur la famille. Les jeunes notamment étudiant·e·s ne sont pas considéré·e·s comme des adultes dans le système de protection sociale car elles sont sans revenu ou avec un revenu faible par définition. En effet, les aides publiques visent à aider les familles à prendre en charge leur enfant et non à rendre le·a jeune indépendant·e financièrement. Ce système nie l'importance du développement autonome des jeunes adultes¹² - d'autant plus que la durée moyenne des études s'allonge - et surtout refuse toute complexité dans le schéma familial du/ de la jeune. De plus, l'Observatoire de la vie étudiante de l'ULB montre que ces aides ne sont pas systématiquement utilisées. Philippe Warin énumère les raisons pour lesquelles les ayant·e·s droit ne touchent pas l'aide pour laquelle elles sont normalement bénéficiaires¹³. D'une part, certain·e·s n'ont pas connaissance des aides possibles ou n'en font pas la demande à cause de démarches administratives trop complexes et donc rebutantes. Un autre élément d'explication est la non-réception : l'ayant·e droit demande l'aide mais ne la touche jamais. Finalement, il existe un phénomène de non recours volontaire c'est-à-dire un sentiment de ne pas vouloir être redevable.

III. VERS UN REVENU UNIVERSEL POUR LES JEUNES : POURQUOI, COMMENT ?

Il y a autant de situations différentes que de jeunes. Ainsi, ce sont aux autorités publiques de décider, de cibler un public qui bénéficie d'une aide. Dans ce cas, il s'agit de déterminer le montant et les conditions d'accès. Il existe différentes façons de verser un revenu à une catégorie de la population : une dotation versée à un moment précis (par exemple à 18 ans) ou une allocation versée régulièrement (tous les mois de tel à tel âge)¹⁴. Certains partis au sein des pays européens ont proposé une telle mesure à destination des jeunes, avec un caractère universel : en France, programme de la NUPES 2022¹⁵, et en Belgique, en 2019 par

¹² <https://bit.ly/3ciqZWF>

¹³ Warin Philippe (2016), Le non-recours aux politiques sociales, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Livres cours – Politique.

¹⁴ <https://bit.ly/3dlQwJ4>

¹⁵ <https://bit.ly/3QIB7H9>

Ecolo¹⁶. Mais les réticences face à une telle mesure sont nombreuses et justifiées. Des bourses existent, celles-ci doivent-elles être accordées sans prise en compte des revenus des parents ? Cela reviendrait à donner une prime à ceux qui ne sont pas dans le besoin, ce qui peut être vu comme une injustice. Une aide universelle ou conditionnée à un revenu n'a pas les mêmes conséquences ni, il faut le prendre en compte, le même coût pour l'Etat. Dans ce cas, faut-il cibler l'aide sur les étudiant-e-s et en exclure les jeunes travailleur-euse-s ? Et, comme une question en amène une autre, Philippe Aghion rappelle que *“les étudiants normaliens ou polytechniciens, presque toujours issus de milieux favorisés, touchent déjà un salaire. Pourquoi les jeunes étudiants ou apprentis issus de milieux plus modestes n'en bénéficieraient-ils pas également ?”*

Il existe d'ores et déjà des mesures sociales de revenu minimum dans la majorité des pays européens, est-il envisageable et souhaitable de les adapter pour qu'elles s'appliquent aux jeunes ? En France, par exemple, le RSA (revenu de solidarité active) *“est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle”*¹⁷. En Belgique, le droit à l'intégration sociale octroyé par le CPAS est accessible dès 18 ans avec la condition de faire un *“effort sérieux pour trouver un travail”*¹⁸. A l'inverse, de manière pionnière le Danemark a mis en place un système de versements mensuels par l'Etat aux jeunes¹⁹. Les disparités entre pays européens sont donc fortes sur ce sujet avec des cultures différentes et un investissement sur la jeunesse inégal. Dans l'objectif d'unité de l'Union européenne, la solution ne serait-elle pas de proposer un revenu de formation, avec condition éventuelle de revenu, pour les jeunes européen-ne-s ? Cette mesure aurait pour avantage de promouvoir la citoyenneté européenne auprès des jeunes des Etats membres. Il s'agit également de protéger et d'accompagner ces jeunes en permettant une éducation plus juste et égalitaire.

¹⁶ <https://bit.ly/3KejOLC>

¹⁷ <https://bit.ly/3QGZp4B>

¹⁸ <https://bit.ly/3c9thrk>

¹⁹ Hivert, Anne-Françoise. « Le Danemark, paradis pour jeunes adultes », *Alternatives Économiques* <https://bit.ly/3R5MCbL>

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES & LIVRES

- Conseil Bruxellois de coordination sociopolitique (décembre 2021), Les précarités étudiantes, ...bis (*Bruxelles Informations Sociales*) volume 179, disponible en ligne : <https://bit.ly/3KcwZN9>
- Legendre François, Lorgnet Jean-Paul, Thibault Florence. Une allocation d'autonomie pour les jeunes [Quatre scénarios évalués par le modèle de microsimulation MYRIADE], *Recherches et Prévisions*, n°75, 2004. pp. 100-106, disponible en ligne : <https://bit.ly/3dlQwJ4>
- Grimault, Vincent, Tom Chevalier, et Patricia Loncle (2020), 3 idées pour améliorer le sort des jeunes, *Alternatives Économiques*, vol 398, n° 2, pp. 30-33, disponible en ligne : <https://bit.ly/3AhH2Mi>
- Gonzalez, Lucie, et Céline Marc (2016), Les aides publiques aux jeunes majeurs : une allocation d'autonomie universelle est-elle possible ? , *Informations sociales*, vol. 195, n° 4, pp. 77-86, disponible en ligne : <https://bit.ly/3cajJwb>
- Hivert, Anne-Françoise (2020), Le Danemark, paradis pour jeunes adultes, *Alternatives Économiques*, vol. 398, n° 2, pp. 28-29, disponible en ligne : <https://bit.ly/3R5MCbL>
- Vial, Benjamin (2021), Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux , *Regards*, vol. 59, n° 1, pp. 151-162, disponible en ligne : <https://bit.ly/3TkqYCz>
- 2020, La proposition d'Ecolo d'allouer 460 euros aux 18-25 ans ne plaît pas à tout le monde, *Le Soir*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3KejOLC>
- Aghion Philippe (2022), « Un revenu universel de formation serait de nature à promouvoir l'autonomie des jeunes », *Le Monde*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3ciqZWF>
- Warin Philippe (2016), *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble , Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Libres cours – Politique.
- Eurostat (août 2022), *Le taux d'inflation annuel en hausse à 8,9% dans la zone euro*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3T5llkS>
- Eurostat (juillet 2022), *Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 8,9% (estimation rapide)*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3pM8cGx>
- Test Achat (2022), *78 % des Belges ont adapté leurs dépenses domestiques selon un sondage de Test Achats*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3AEufoX>
- Cauwe Jade, Dumoulin Valérie – Leveque Alain – Paume Juliette – Van De Leemput Cécile (2020) Observatoire de la Vie Étudiante de l'ULB - *Enquête sur les ressources économiques des étudiant-es*, disponible en ligne <https://bit.ly/3c6FZHm>
- NUPES, *Le plan jeunesse*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3QIB7H9>
- Sécurité sociale, *Aide financière, droit à l'intégration sociale*, informations disponible sur : <https://bit.ly/3c9thrk>

- Administration française, *Revenu de Solidarité Active (RSA)*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3QGZp4B>
- Mehdi Toukabri (2021), *Cycle des utopies : La précarité menstruelle ou le talon d'Achille de l'égalité féminine*, *Calepin*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3AdQf8x>
- Wallonie.be (2022), *Précarité menstruelle : distribution de protections hygiéniques à grande échelle*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3Cqc1sl>
- Infor Jeunes (2021), *Lutter contre la précarité menstruelle*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3TcksgK>
- Gov.scot (2022), *Period Products Act comes into force*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3R8lOHT>

TEXTES OFFICIELS

- Commission européenne (2017), *Les 20 principes clés du socle européen des droits sociaux*, disponible en ligne : <https://bit.ly/3QFqR2s>

*Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.*

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

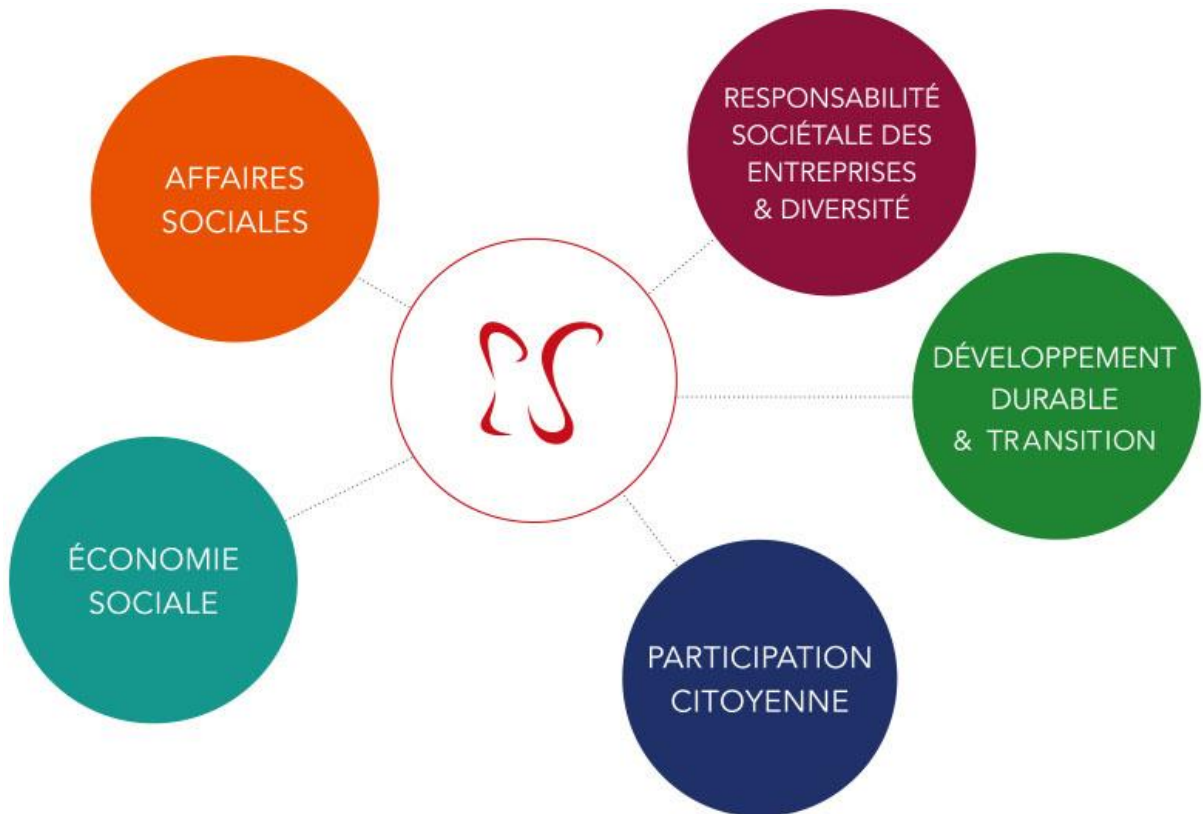
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ACTUALITÉS – *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Nouveau pacte sur la migration et l'asile, Remi LETURCQ, avril 2021.*
- *Le recul du droit à l'avortement en Europe, Quentin BELLIS, mars 2021.*
- *Initiative citoyenne Européenne : La démocratie participative en panne, Quentin BELLIS, novembre 2020.*

NOTES D'ANALYSE - *Analyse de l'actualité socioéconomique européenne*

- *La conférence sur l'avenir de l'Europe, quels enseignements en tirer ? Rémi LETURCQ, août 2022.*
- *Les incubateurs au service de la transition sociale et environnementale : le cas du Maghreb, Inès BACCAR, avril 2022*
- *La sortie belge du nucléaire face à l'Europe, Frédéric DE NÈVE, septembre 2021.*
- *La sauvegarde de l'emploi en Europe face à la crise sanitaire, Quentin BELLIS, novembre 2020.*
- *Les territoires zéro chômeur de longue durée : enjeux et perspectives, Yann PAPE, novembre 2020.*
- *La Loi tunisienne sur l'économie sociale et solidaire, Théo BURATTI, octobre 2020.*
- *Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées post-2020, Alexis WILLEMOT, octobre 2020.*
- *Biens communs et citoyenneté, Olivier BODART, septembre 2020.*
- *L'urbanisme temporaire : Enjeux et perspectives, Théo BURATTI, septembre 2020.*
- *Externalisation des frontières en UE : Enjeux et perspectives, Théo BURATTI, juillet 2020.*
- *Vers l'économie circulaire 2.0, Alexis WILLEMOT, juin 2020.*

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Vers une économie circulaire en Europe. Anna-Lena REBAUD, septembre 2017.*
- *Face aux nouvelles formes d'emploi, quelles réponses au plan européen ? PLS & SMart, n°36, juin 2017.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France. PLS & SMart, n°35, mai 2015.*
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie. PLS & SMart, n°34, mai 2015.*

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *La démocratie sur le fil du rasoir, comprendre la conférence sur l'avenir de l'Europe, Rémi LETURCQ, mars 2022.*
- *ESS, territoires ruraux et urbains, juin 2021.*
- *De la friture à la pompe, Mathilde MOSSE et Alexis WILLEMOT, mai 2021.*
- *L'emploi des travailleur.se.s âgé.e.s en Europe, Yann PAPE, février 2021.*
- *Vers un salaire minimum en Europe ? Le Graal de l'Europe sociale, Alexis WILLEMOT, février 2021.*
- *Renforcer le médiateur européen : un enjeu de démocratie pour l'Europe, Rémi LETURCQ, février 2021.*
- *Crise sociale au Chili, Raul Gonzalez MEYER, juin 2020.*
- *Innovation sociale dans le monde: Quels bénéfices ?, Youssef NAFIL, mai 2020.*

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Participation citoyenne

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS mène des initiatives plurielles pour renforcer la démocratie participative, la participation citoyenne à la vie politique, l'intégration des personnes immigrées ou d'origine immigrée, la lutte contre les discriminations. En guise de fil conducteur, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS opte pour des activités qui, de manière directe ou indirecte, motivent les habitant-e-s de tout État européen à devenir acteur et actrice de cette citoyenneté européenne afin d'instaurer un plus large dialogue entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises et ainsi bâtir à l'horizon 2020 une Union européenne inclusive.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

